

DIRECTION TERRITORIALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
143, rue Pierre Corneille – 69003 Lyon

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Vendredi 07 août 2026 avant 12h00

Consultation n° 2026-8800-039

CAHIER DES CHARGES

**Proposition d'honoraires pour une étude de faisabilité des
travaux d'aménagement de locaux de travail de l'ONF à
Ruffieux (scénarios et chiffrage)**

Le site :

L'ONF est présent à Ruffieux dans des locaux situés lieu-dit Marais du Golet (73310), parcelles cadastrées section B n° 203 et 201. Ce site héberge des personnels de l'agence travaux Auvergne Rhône-Alpes (ATX) et de l'agence territoriale Savoie Haute-Savoie (TFT). Il s'agit de bâtiments techniques. L'ensemble est assez vétuste.

Le site du Golet est historiquement dédié, depuis sa création en 1936, à la réalisation de travaux forestiers en forêt domaniale de Chautagne. Les besoins liés au fonctionnement du site ont fortement évolué depuis la création d'une pépinière forestière. Le site assure à présent également une fonction de plateforme logistique permettant la réception de plants issus de fournisseurs externes, leur stockage temporaire puis leur redistribution vers les bassins de travaux. Les phases de production (semis) et de logistique (dispatch des plants) génèrent des pics importants de fréquentation du personnel.

1. Évolution des missions du site

La pépinière du Golet a vocation à dépasser la seule production de plants. Elle ambitionne de devenir :

- un lieu de communication,
- un site de formation,
- un espace d'échanges internes et externes,

autour des pratiques forestières, en lien avec la pépinière et plus largement la gestion de la forêt domaniale de Chautagne. Ce projet s'inscrit dans les objectifs du Dialogue Forêt-Société de la direction territoriale ONF Auvergne-Rhône-Alpes. À ce titre, le site doit être en capacité d'accueillir ponctuellement :

- du public (grand public),
- des formations internes,
- des événements (Journée internationale des forêts, séminaires, team building...).

2. Contexte complémentaire : projet de Réserve Biologique

Un projet de création de **Réserve Biologique** en forêt domaniale de Chautagne est actuellement en cours (plan de gestion en phase de validation).

Ce projet génèrera une fréquentation accrue liée aux études scientifiques ainsi que des actions de communication et d'accueil. Ces besoins d'accueil sont appelés à perdurer sur le long terme.

3. Diagnostic

Les infrastructures actuelles sont vétustes :

Bâtiment central

- Locaux saturés et inadaptés avec des vestiaires utilisés comme cuisine et salle de réunion,

- absence d'espaces dédiés à l'accueil du public,
- salle de réunion inadaptée et sous dimensionnée,
- organisation des circulations non fonctionnelle,
- équipements insuffisants,
- Bâtiment vétuste et mal isolé

Hangar

- Bâtiment ancien et inadapté,
- Incapacité à accueillir les engins de chantier (le stockage actuel des engins de chantier sous préau ou à l'extérieur)

4. Projet d'aménagement des locaux de travail :

- **Phase 1 : réaménagement et travaux dans le bâtiment central : bureaux TFT et ATX, local technique ATX (bâtiment 1-annexe Plan du site) : budget prévisionnel des travaux 50 k€ réalisation des travaux en 2027**
travaux de démolition intérieure, cloisonnement avec isolation intérieure des murs périphériques, chauffage électrique, plomberie-sanitaire, réseau électrique et informatique. En 2026, les menuiseries extérieures sont remplacées par des menuiseries DV. Contraintes du projet :
 - création d'une salle de réunion capacité 20 personnes
 - création de deux bureaux partagés (1 bureau pour les 2 TFT, 1 bureau pour l'ATX)
 - création de sanitaires
 - création de vestiaire pour 6 personnes
 - création de kitchenette et d'un espace de convivialité
 - conserver les espaces de stockage nécessaires
 - conserver le local phyto
- **Phase 2 : travaux sur le hangar pour véhicules et engins de chantier (bâtiment 2-annexe Plan du site) réalisation des travaux en 2028-2029**
Objectif stocker à l'abri : pelle, bull, tracteurs + outils annexes (cover-crop, nacelle, ...) Hauteur : minimum 5 m. Prévoir prises électriques et éclairage adapté. Possibilité d'utiliser du bois local (peuplier, bois bleu). Les dimensionnements des engins et outils sont fournis en annexe.
 - prévoir une démolition/restructuration du hangar
 - schéma de rangement des engins et des ouvertures du hangar
 - aménagement du site aux abords du hangar et du sens de circulation
 - prévoir un déplacement éventuel du stockage de carburant
- **Phase 3 : aménagement des circulations en vue d'une activité Accueil du public projet lointain**
Le site pourrait évoluer vers un accueil ponctuel du public scolaire ou grand public en lien avec la pépinière et le dialogue forêt et société. Prévoir un plan de stationnement pour les personnels ONF (X places) et extérieurs (X places/ bus) qui ne gênerait pas les activités sylvicoles et la pépinière

5. L'ONF souhaite une proposition d'honoraires pour :

- la phase d'analyse, recueil des données et état des lieux
- l'étude de faisabilité et estimation de l'enveloppe financière par scénarios
- livraison de l'étude : avant le 31/12/2026

6. Visite obligatoire

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :
La visite se fera en présence du représentant du maître d'ouvrage sur rendez-vous pris auprès de :
M. Pascal COMBAZ-DEVILLE tél. : 06 24 97 32 10, e-mail : pascal.combaz-deville@onf.fr